



23 novembre 2022

(22-8733)

Page: 1/8

Comité de l'agriculture

Original: anglais

### NOTIFICATION

La communication ci-après, datée du 10 novembre 2020, est distribuée à la demande de la délégation de **Maurice**. La notification concerne les engagements en matière de soutien interne (**tableau DS:1** et tableaux explicatifs pertinents) pour l'**exercice financier 2021/22**.

---

**Tableau DS:1****SOUTIEN INTERNE: MAURICE**

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: EXERCICE FINANCIER ALLANT DU 01/07/2021 AU 30/06/2022

*Mesure globale du soutien totale courante*

<b>Niveau d'engagement concernant la MGS totale</b> (d'après la section 1 de la Partie IV de la Liste)	<b>Monnaie</b> (d'après la section 1 de la Partie IV de la Liste)	<b>MGS totale courante</b> (d'après les tableaux explicatifs ci-joints)
1	2	3
		0

## Note générale:

Conformément aux prescriptions en matière de notification (paragraphe ii), page 12 du document G/AG/2), Maurice fait savoir que le soutien interne aux producteurs agricoles pendant l'exercice financier 2021/22 a été fourni par le biais du Ministère de l'agro-industrie et de la sécurité alimentaire (MAIFS). L'ensemble de ce soutien relève des catégories de soutien interne qui sont exemptées des engagements de réduction conformément à l'Accord sur l'agriculture. Les tableaux explicatifs DS:1, DS:2, DS:4 et DS:9 ci-joints donnent des détails sur ces mesures exemptées.

**Tableau explicatif DS:1**

**SOUTIEN INTERNE: MAURICE**

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: EXERCICE FINANCIER ALLANT DU 01/07/2021 AU 30/06/2022

*Mesures exemptées de l'engagement de réduction – "Catégorie verte"*

Type de mesure	Désignation et description de la mesure eu égard aux critères énoncés à l'Annexe 2	Valeur monétaire (MUR)	Source des données	Note
1	2	3	4	
2. Services de caractère général				
2 a) Recherche	Institut de recherche et vulgarisation alimentaires et agricoles	404 100 000	Budget 2021-2022 du MAIFS	(1)
	<b>Sous-total:</b>	<b>404 100 000</b>		
2 b) Lutte contre les parasites et les maladies	Services agricoles dans les domaines suivants: production animale horticulture protection des végétaux services vétérinaires agronomie FTL Division de l'information dans le domaine agricole	378 200 000	Budget 2021-2022 du MAIFS	(2)
	Abattage d'animaux (Office mauricien de la viande)	18 000 000	Budget 2021-2022 du MAIFS	
	<b>Sous-total:</b>	<b>396 200 000</b>		
2 d) Services de vulgarisation et consultation	Fonds de prévoyance pour les petits planteurs	17 500 000	Budget 2021-2022 du MAIFS	(3)
	<b>Sous-total:</b>	<b>17 500 000</b>		
2 g) Services d'infrastructure	Services d'irrigation	180 700 000	Budget 2021-2022 du MAIFS	
	<b>Sous-total:</b>	<b>180 700 000</b>		
2 h) Autres services de caractère général	Organismes desservant le secteur sucrier	411 500 000	Budget 2021/2022 du MAIFS	
	<b>Sous-total:</b>	<b>411 500 000</b>		
	<b>Sous-total Services de caractère général</b>	<b>1 410 000 000</b>		
<b>Total général catégorie verte</b>		<b>1 410 000 000</b>		

Notes:

- (1) Fait référence aux transferts en faveur de l'Institut de recherche et de vulgarisation alimentaires et agricoles (FAREI).
- (2) Indemnisation des employés – 14-103, 14-104.
- (3) Fonds de prévoyance pour les petits planteurs (SFWF): 26313.

**Tableau explicatif DS:2**

**SOUTIEN INTERNE: MAURICE**

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: EXERCICE FINANCIER ALLANT DU 01/07/2021 AU 30/06/2022

*Mesures exemptées de l'engagement de réduction – Traitement spécial et différencié – "Programmes de développement"*

Type de mesure	Désignation et description de la mesure eu égard aux critères énoncés à l'article 6:2	Valeur monétaire (MUR)	Source des données	Note
1	2	3	4	
a) Subventions à l'investissement généralement disponibles pour l'agriculture	Prêts subventionnés décaissés par l'intermédiaire de la DBM	1 928 739	Banque de développement de Maurice (DBM)	
<b>Sous-total:</b>		<b>1 928 739</b>		
b) Subventions aux intrants agricoles disponibles pour les producteurs ayant de faibles revenus ou dotés de ressources limitées	Incitations pour le secteur de l'élevage (aliments pour animaux)	20 000 000	Budget 2021-2022	
	Programme pour les engrais	63 000 000	Budget 2021-2022	
	Incitation à la production de cultures stratégiques	6 000 000	Budget 2021-2022	
	<b>Sous-total:</b>	<b>89 000 000</b>	Budget 2021-2022	
<b>Total général Programmes de développement</b>		<b>90 928 739</b>		

## Tableau explicatif DS:4

### SOUTIEN INTERNE: MAURICE

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: EXERCICE FINANCIER ALLANT DU 01/07/2021 AU 30/06/2022

*Calcul de la mesure globale du soutien totale courante*

Désignation des produits initiaux (y compris MGS autre que par produit)	MGS par produit (tableaux explicatifs DS:5 à DS:7)	MES par produit (tableau explicatif DS:8)	Total (2+3)	Valeur de la production	Soutien en % de la valeur de la production	MGS totale courante	Note
	MUR	MUR	MUR	MUR		MUR	
1	2	3				4	
Sucre	351 100 000		351 100 000	7 650 900 000	4,6%	0 ( <i>de minimis</i> )	
Producteurs de fruits (programme relatif aux filets à chauves-souris)	10 000 000		10 000 000	8 390 900 000	0,1%	0 ( <i>de minimis</i> )	
Cultures (semences OCPA)	6 000 000		6 000 000	8 390 900 000	0,0%	0 ( <i>de minimis</i> )	
Soutien à l'élevage (Programmes d'élevage spécifiques)	16 000 000		16 000 000	6 249 100 000	0,3%	0 ( <i>de minimis</i> )	(1)
Programme de soutien au secteur du thé (jeunes plants de thé)	5 000 000		5 000 000	8 390 900 000	0,1%	0 ( <i>de minimis</i> )	(2)
<b>MGS autre que par produit (d'après le tableau explicatif DS:9)</b>			<b>74 000 000</b>	<b>39 072 700 000</b>	<b>0,2%</b>	<b>0 (<i>de minimis</i>)</b>	
<b>TOTAL</b>						<b>0</b>	

Note générale:

Sur la base des statistiques sur l'agriculture.

Notes:

- (1) Soutien à l'élevage (Programmes d'élevage spécifiques): achat d'animaux (bovins, caprins/ovins), élevage de veaux, volailles, apiculture.  
 (2) Programme de soutien au secteur du thé: achat de jeunes plants.

**Tableau explicatif DS:6**

**SOUTIEN INTERNE: MAURICE**

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: EXERCICE FINANCIER ALLANT DU 01/07/2021 AU 30/06/2022

*Mesures globales du soutien par produit: Versements directs non exemptés*

Désignation des produits initiaux	Année considérée			Type(s) de mesure(s)	Prix administré appliqué	Prix de référence extérieur (en général d'après les documents de la série AGST)	Production visée	Versements directs totaux liés aux prix ((4-5)*6)	Autres versements directs non exemptés	Redevances/prélèvements connexes	Versements directs totaux (7+8-9)	Source des données	Note
	Type	Du	Au										
1	2			3	MUR	MUR	6	MUR	MUR	MUR	MUR	11	
Sucre	Exercice financier	01/07/2021	30/06/2022	Aide financière					351 100 000		351 100 000	Budget du MAIFS	
<b>Total sucre</b>											<b>351 100 000</b>		
Producteurs de fruits (programme relatif aux filets à chauves-souris)	Exercice financier	01/07/2021	30/06/2022	Aide financière					10 000 000		10 000 000	Budget du MAIFS	
<b>Total producteurs de fruits (programme relatif aux filets à chauves-souris)</b>											<b>10 000 000</b>		
Cultures (semences OCPA)	Exercice financier	01/07/2021	30/06/2022	Aide financière					6 000 000		6 000 000	Budget du MAIFS	
<b>Total cultures (semences OCPA)</b>											<b>6 000 000</b>		
Soutien à l'élevage (Programmes d'élevage spécifiques)	Exercice financier	01/07/2021	30/06/2022	Aide financière					11 000 000		11 000 000	Budget du MAIFS	(1)

Désignation des produits initiaux	Année considérée			Type(s) de mesure(s)	Prix administré appliqué	Prix de référence extérieur (en général d'après les documents de la série AGST)	Production visée	Versements directs totaux liés aux prix ((4-5)*6)	Autres versements directs non exemptés	Redevances/prélèvements connexes	Versements directs totaux (7+8-9)	Source des données	Note
	Type	Du	Au										
Programme de soutien à l'apiculture	Exercice financier	01/07/2021	30/06/2022	Aide financière					5 000 000		5 000 000		
<b>Total soutien à l'élevage (Programmes d'élevage spécifiques)</b>											<b>16 000 000</b>		
Programme de soutien au secteur du thé (jeunes plants de thé)	Exercice financier	01/07/2021	30/06/2022	Aide financière					5 000 000		5 000 000	Budget du MAIFS	
<b>Total programme de soutien au secteur du thé (jeunes plants de thé)</b>											<b>5 000 000</b>		

Note:

(1) éleveurs de bovins, volailles, veaux, caprins/ovins.

**Tableau explicatif DS:9**

**SOUTIEN INTERNE: MAURICE**

PÉRIODE CONSIDÉRÉE: EXERCICE FINANCIER ALLANT DU 01/07/2021 AU 30/06/2022

*MGS autre que par produit*

Type de mesures	Année considérée			Dépenses budgétaires ne portant pas sur des produits déterminés <b>MUR</b>	Autre soutien ne visant pas des produits déterminés (avec détail des calculs) <b>MUR</b>	Redevances/prélèvements connexes <b>MUR</b>	Soutien total ne visant pas des produits déterminés (3+4-5) <b>MUR</b>	Source des données	Note
	Type	Du	Au						
1	2			3	4	5	6	7	
Caméra de télévision en circuit fermé	Exercice financier	01/07/2021	30/06/2022	1 000 000			1 000 000	Budget du MAIFS	
Producteurs de cultures (compost)	Exercice financier	01/07/2021	30/06/2022	1 000 000			1 000 000	Budget du MAIFS	
Développement des micro-jardins familiaux	Exercice financier	01/07/2021	30/06/2022	5 000 000			5 000 000	Budget du MAIFS	
Programme d'indemnisation pour pertes de récoltes	Exercice financier	01/07/2021	30/06/2022	16 000 000			16 000 000	Budget du MAIFS	
Programme de soutien à la préparation des sols	Exercice financier	01/07/2021	30/06/2022	5 000 000			5 000 000	Budget du MAIFS	
Captage des eaux de pluie	Exercice financier	01/07/2021	30/06/2022	1 000 000			1 000 000	Budget du MAIFS	
Développement des pâturages	Exercice financier	01/07/2021	30/06/2022	1 000 000			1 000 000	Budget du MAIFS	
Programme d'achat de matériel	Exercice financier	01/07/2021	30/06/2022	14 000 000			14 000 000	Budget du MAIFS	
Cultures couvertes	Exercice financier	01/07/2021	30/06/2022	30 000 000			30 000 000	Budget du MAIFS	
<b>TOTAL</b>							<b>74 000 000</b>		